

PROJET EDUCATIF et PEDAGOGIQUE LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE VOLLEY-BALL



CAMP D'ETE NOUVELLE AQUITAINE 2023

(Accueil de mineurs âgés de 13 à 16 ans en internat)

Projet réalisé le 18 mars 2023
Pour le camp d'aout 2023

Rédacteur : QUINTARD Sébastien

Siège : 2, avenue de l'université 33400 TALENCE
Tél.: 0953173760
E-mail : campdetevolley@gmail.com

Présentation de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-ball

La ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-Ball est une association de type loi 1901 à but non lucratif affiliée à la Fédération Française de Volley-ball (FFVB). Elle décline la politique de la FFVB au niveau de la région Nouvelle Aquitaine.

Les finalités :

L'objet de la **Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-ball** est de promouvoir, encourager, développer, organiser la pratique du Volley-ball, du Beach-volley et de toutes les disciplines associées.

L'association s'interdit toute discussion ou toute manifestation présentant un caractère politique et religieux. Elle est sans but lucratif et sa gestion est désintéressée. Elle organise des stages qu'elle regroupe autour d'un projet sportif. Leur organisation rentre dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son objet.

L'originalité de ces stages élaborés sans souci de profit vise à donner aux participants les meilleures conditions de séjour pour pouvoir à la fois progresser dans leur sport favori et passer un séjour agréable en compagnie d'amies et d'amis venus de toute la Nouvelle Aquitaine et partout en France. Les activités de loisirs et de détente, proposées en complément des activités sportives, doivent permettre aux stagiaires de s'épanouir.

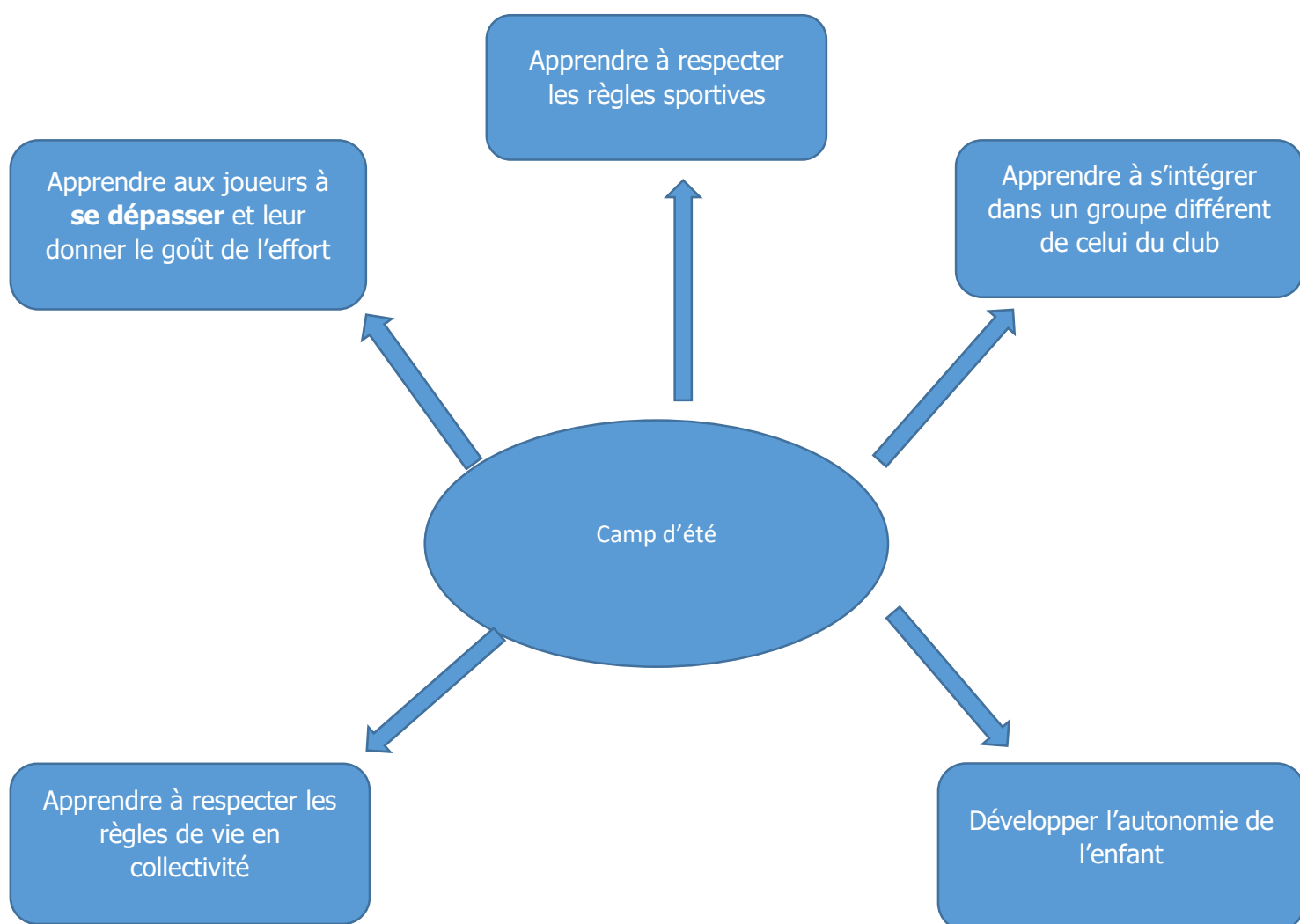
L'association a l'ambition de faire participer le plus grand nombre dans la limite des places disponibles conformément à la réglementation sur l'encadrement imposé par la DRAJES.

Elle s'engage à accepter l'ensemble des moyens à la disposition des familles pour financer le coût, et, notamment les bons CAF, les bons vacances délivrés par divers organismes ou les participations de comité d'entreprise (CE).

La préoccupation première de l'association, est d'offrir aux participants quel que soit leur âge et leur sexe, les conditions les meilleures pour développer leur savoir-faire dans le domaine sportif en respectant les droits et les devoirs de chacun sans discrimination de race et de sexe et de religion. Elle s'engage à appliquer et faire respecter la loi, notamment en ce qui concerne :

- La protection des mineurs,
- La réglementation sur les alcools, le tabac et les produits stupéfiants.

LES VALEURS EDUCATIVES DU CAMP D'ETE



DESCRIPTION DU CAMP D'ETE :

Profitant de la venue de l'équipe de France de volley-ball masculine, championne olympique en titre, la ligue Nouvelle Aquitaine de volley-ball a décidé de créer un camp d'été.

Ouvert à des pratiquants mineurs nés entre 2007 et 2010, ce camp propose deux semaines de pratique du volley-ball et outdoor, du 30 juillet au 4 août 2023 et du 6 au 11 août 2023.

Ce camp aura pour point d'encrage le lieu du stage de l'équipe de France, c'est-à-dire le CREPS de Talence. Cependant le camp gravitera autour de ce point :

L'hébergement se fera au lycée Kastler accolé au CREPS

Le gymnase utilisé pour les séances d'entraînement de volley indoor sera le gymnase Léo Lagrange à Talence

Une sortie piscine sera effectuée à la piscine de Thouars, à proximité du CREPS

Le bureau de la direction du stage et des encadrants, les repas, le foyer, le gymnase d'entraînement de l'équipe de France, seront au sein du CREPS.

Le camp s'articulera autour des entraînements de l'équipe de France :

Le matin et le soir les enfants s'entraîneront en gymnase ou à l'extérieur (Beach volley ou green volley en fonction des disponibilités des terrains du CREPS)

3 après midi sur 5 : observation de l'entraînement de l'équipe de France, avec des échanges prévus, et une séance de dédicace

Une sortie piscine et une sortie plage sur demi-journée sont prévues en fonction de la météo

Des activités types jeux de sociétés, jeux de pistes, visionnage de matchs de volley-ball, ..., sont prévues pendant les temps « libres ».

Un directeur sportif et un directeur administratif seront présents en permanence pour assurer le lien avec les encadrants, les enfants et les familles en toutes circonstances.

Des encadrants qualifiés et possédant pour la majorité une grande expérience de l'encadrement de stage, au nombre de 10 par semaines, se chargeront de l'animation des activités et du suivi des enfants au quotidien.

ENRICHISSEMENT DU CAMP D'ETE :

Le camp d'été s'articule autour de la venue de l'équipe de France de volley-ball.

Les enfants auront accès aux séances d'entraînements de celle-ci et pourront échanger avec les joueurs dans des moments privilégiés.

De plus des moyens vidéo pourront être utilisés pour :

- Regarder des matchs de haut niveau
- Filmer les enfants lors de leur pratique pour avoir un retour visuel sur leur production à l'entraînement.

EVALUATION :

Deux temps d'évaluation seront mis en place :

L'évaluation directe, en temps réelle : elle se fera par feed back au quotidien entre tous les acteurs du camp, ce qui permettra un ajustement des activités et des rythmes mis en places par le planning préventif

L'évaluation post camp d'été :

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé à chaque participant dans le mois qui suivra le camp d'été afin de préparer et d'adapter les activités des prochains camp d'été.

MOYENS PEDAGOGIQUES DU CAMP D'ETE

Pour mener à bien ces objectifs, 3 types de moyens peuvent être dénombrés :

- humains
- matériels
- financiers

1. Moyens humains

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur sportif, d'un directeur administratif et d'éducateurs diplômés.

L'effectif de l'équipe sera déterminé en fonction des inscriptions.

Les missions de l'équipe d'animation sportive :

	Directeurs	Équipe
<u>Avant le Camp</u>	Préparation du camp d'été : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du projet pédagogique et programme d'activités. • Recrutement des éducateurs • Logistique (équipe, transport, matériel). • Mise en place du fonctionnement. • Gestion de la communication et des inscriptions. • Gestion financière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Propose des activités sportives diverses et variées à partir des objectifs du projet pédagogique. • Assiste aux formations proposées.
<u>Pendant le camp</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux attentes des familles. • Interlocuteur principal des familles (liaison, information et accueil). • Suivi du projet pédagogique. • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Lien entre les services et acteurs de la collectivité. • Coordination et gestion de l'équipe. • Suivi administratif et logistique du déroulement (présences, accueil, repas). • Suivi du projet pédagogique. • Coordinateur pédagogique de l'équipe. • Veille au bon déroulement logistique du dispositif. • Assure la liaison entre le directeur et l'équipe • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Encadrement plus suivi de séances. • Évaluation des interventions des éducateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie, réactivité et prise d'initiative. • Suivi du projet pédagogique. • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Encadre les séances d'activités à partir des objectifs du projet pédagogique. • Veille au bon déroulement de la vie quotidienne du groupe (dynamisme, intégration). • Rôle d'information auprès des parents.
<u>Après le camp</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du bilan et des évaluations quantitatives et qualitatives 	Rangement du matériel

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

2. Moyens matériels

- Les équipements municipaux (salles de sports, espace aquatique, parcs)
- Le matériel pédagogique en bon état, varié et adapté : matériel des pôles espoirs masculin et féminin
- Le matériel de bureautique et administratif des pôles espoirs masculin et féminin
- Les véhicules du CREPS pour le transport des enfants et la logistique.

3. Moyens financiers

- Participation du conseil régional (demande effectuée)
- Participation des familles

Stratégie (organisation et mise en œuvre)

1. Périodes de fonctionnement
 - du 30 juillet au 4 août 2023
 - du 6 août au 11 août 2023
2. Information et inscriptions
 - les informations sont diffusées sur le site internet de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-ball et par mailing dans les clubs partout en France et aux enfants dont la tranche d'âge est concernée par le camp d'été
 - Les inscriptions des enfants se font par le biais du site HELLOASSO et par courrier
3. Organisation des groupes et des activités

Les inscriptions se font à la semaine et les enfants sont répartis par sexe et par niveau lors des activités. Des activités de découvertes en dehors des horaires d'entraînements et d'observation de l'équipe de France sont proposées tous les jours. Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elles vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles ...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou urbaines).
4. Organisation d'une journée type

Voir planning prévisionnel en annexe
5. Réunion de l'équipe
 - L'équipe d'animation se réunit, avant chaque période du camp d'été, le but est de préparer les programmes d'activités et d'organiser son fonctionnement, en cohérence avec le projet pédagogique
 - A la fin de chaque semaine de fonctionnement, un bilan est établi par l'équipe.
 - Cette réunion va permettre :
 - d'évaluer l'impact des actions menées et du déroulement de la semaine
 - de se repositionner sur le projet pédagogique
 - proposer des évolutions et des améliorations

Évaluation :

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- L'équipe d'éducateurs va, par l'intermédiaire des réunions, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif. De plus, grâce aux tableaux de bords mis en place, celle-ci va faire une évaluation quantitative et qualitative relative à la fréquentation et aux budgets.
- Le retour des familles est à prendre en compte également. Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations, afin de les traiter et proposer un rapport chiffré. Une prise d'informations plus informelle doit se faire durant les échanges parents/éducateurs au moment de l'accueil. De plus est pris en compte l'avis des enfants tout au long des semaines.
- La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif du camp d'été après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.

Noms et coordonnées de l'organisateur :

- Association :
Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-ball
2 avenue de l'université 33400 TALENCE
0953173760
- Personne responsable :
MOREAU Jacques
Président de la ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-ball

Par délégation :

Le directeur sportif du camp :
QUINTARD Sébastien
0662710989
campdetevolley@gmail.com

Le directeur administratif du camp :
CLEMENT Christophe
0650864378
campdetevolley@gmail.com

Publics concernés :

Le public concerné peut être tous les jeunes licenciés dans les clubs affiliés à la FFVB âgés 12 à 16 ans ou de l'UNSS (union nationale du sport scolaire) en convention avec la FFVB.

Le public des clubs est aussi bien rural qu'urbain et est issus des différentes classes socio-professionnels. Quelques clubs présentent une dominante d'enfants issus des classes défavorisées.

Les moyens :

Installations et lieux d'accueil :

- Le camp d'été se déroulera dans tout établissement agréé par la DRAJES.
- Utilisation des gymnases et installation sportives à proximité du CREPS pour les activités Sportives.

Fréquence :

Stage pendant les vacances scolaire d'été.

Encadrement :

- Les directeurs : 2 cadres responsables, breveté d'état volley-ball 1^{er} degré (BEES 1^{er} degré VB au minimum).
- Au moins 1 entraîneur pour 12 stagiaires selon les préconisations de la DRAJES ayant au moins un diplôme fédéral ou en cours de formation.
- 1 voire 2 entraîneurs stagiaires dans le but de former de nouveaux éducateurs.
- Des Brevets d'état lors d'activités autres que le volley-ball où la réglementation l'exige.

Accessibilité des stages

Coût des stages :

Afin que le coût financier ne soit pas un frein à la participation certaines familles pourront bénéficier d'aides grâce à l'agrément du stage par la DRAJES : chèques vacances grâce à l'ANCV et chèques CE.

Déplacement :

Déplacement à la charge des familles, mais mise en relation des familles pour faciliter les co-voiturages.

Evaluation :

Bilan de satisfaction :

A chaque stage, un bilan de satisfaction est fait entre les éducateurs et le groupe d'enfants suivi.

Un questionnaire de satisfaction sera envoyé dans le mois qui suit le camp d'été.

Un bilan collectif rédigé par le directeur du stage en concertation avec l'équipe éducative est envoyé aux familles après chaque stage.



A TALENCE, le 20/03/2023

Le président de la ligue Nouvelle Aquitaine de volley-ball
Jacques MOREAU